

Cent soixante sixième séance du conseil d'établissement de l'école Pointe-Olivier, tenue en rencontre virtuelle Teams, le 17<sup>e</sup> jour de juin 2021 à laquelle participaient :

Nom	Fonction	Présent	Absent
Bergevin, Stéphane	Représentant des parents	x	
Dugrenier, Sophie	Représentante des parents	X	
Dumais, Chantal	Représentante des parents	X	
Fournier, Mylène	Représentante des parents	X	
Alvarez, Éric	Représentant des parents		x
Seyer, Cynthia	Représentante des parents	X	
Desgroseillers, Chanel (substitut)	Représentante des enseignants		X
Marcil, Nadyne	Représentante des enseignants	X	
Landry, Marlyne	Représentante des enseignants	X	
Tremblay, Isabelle	Représentante des enseignants	X	
Lagacé, Sylvie	Représentante des enseignants	X	
Gamache, Véronique	Représentante du service de garde	x	
Godbout, Marjolaine	Représentante de la communauté		x
Cinq-Mars, Chantale	Représentante du soutien		
Rioux, Annie-Mélanie	Direction d'établissement	X	
La Rocque, Isabelle	Représentante des parents (substitut)	X	
Roy, Mélanie	Représentante des parents (substitut)		X

PO1706211014	<p>1) <u>Accueil et vérification du double quorum</u></p> <p><i>La présidente constate les présences requises, vérifie le double quorum et souhaite la bienvenue aux membres présents à compter de 18h19.</i></p>
PO1706211015	<p>2) <u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accueil et vérification du double quorum;</li> <li>2. Adoption de l'ordre du jour;</li> <li>3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 mai 2021;</li> <li>4. Questions du public;</li> <li>5. Budget 21-22 <ol style="list-style-type: none"> <li>a) mesures protégées</li> </ol> </li> <li>6. Calendrier scolaire 21-22;</li> <li>7. Consultation des élèves; <a href="#">fiche # 19</a></li> <li>8. Informations du représentant au comité de parents;</li> <li>9. Varia : <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Activités de fin d'année</li> <li>b) Listes d'effets scolaires;</li> <li>c) Organisation scolaire 21-22</li> <li>d) Concessionnaire alimentaire 21-24</li> <li>e) Date de l'assemblée générale des parents 21-22</li> <li>f) Dons de collations</li> </ol> </li> <li>10. Levée de l'assemblée.</li> </ol> <p>Il est proposé par Madame Cynthia Seyer d'adopter l'ordre du jour.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>

PO1706211016	<p><b>3) <u>Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 mai 2021</u></b></p> <p>Il est proposé par Madame Mylène Fournier d'adopter le procès-verbal corrigé de la rencontre du 13 mai 2021.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
PO1706211017	<p><b>4) <u>Questions du public</u></b></p> <p>N/A</p>
PO1706211018	<p><b>5) <u>Budget 21-22</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;</li> <li>• Considérant l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire;</li> <li>• Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;</li> <li>• Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières du Centre de services scolaire et ses procédures, des ajustements peuvent occasionner des modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;</li> <li>• Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;</li> <li>• Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption du budget du Centre de services scolaire;</li> </ul> <p>Il est proposé par Monsieur Stéphane Bergervin : Que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant 369 262\$, soient adoptés et transmis au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.</p> <p><b>5</b></p> <p><b>a) <u>mesures protégées</u></b></p> <p>Les mesures protégées ont été reçues dans nos postes budgétaires.</p> <p>Il est proposé par Monsieur Stéphane Bergevin d'approuver le point sur les mesures protégées.</p>
PO1706211019	<p><b>6) <u>Calendrier scolaire 21-22</u></b></p> <p>Le 8 avril et le 13 juin sont ajoutés en journées pédagogiques mobiles au calendrier de l'école Pointe-Olivier. La première étape se termine le 22 décembre et comptera pour 40%. La deuxième comptera pour 60%. Deux communications auront lieu, une en novembre et une en avril.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>
PO1706211020	<p><b>7) <u>Consultation des élèves (fiche 19)</u></b></p> <p>Le sondage aux parents sera travaillé à nouveau et sera envoyé l'an prochain. Le sondage aux élèves a été présenté aux enseignants pour qu'ils le présentent aux élèves.</p> <p><b>A. Questions 1 et 2</b></p> <p>Parmi les énoncés que les élèves retiennent de leur expérience de l'école à la maison durant la pandémie plusieurs éléments sont retenus et seront partagés aux enseignants afin de mieux comprendre la réalité des élèves si des mesures exceptionnelles étaient à nouveau souhaitables. Une liste de ce qui a été utile a été sélectionnée ainsi qu'une liste de ce qui a été agréable à vivre pour les élèves sera communiquée aux enseignants de l'école.</p>

	<p><b>B. Question 3</b></p> <p>67% des classes interrogées gardent un bon souvenir de l'école à la maison.</p> <p><b>C. Question 4</b></p> <p>88% des classes interrogées sont contentes de vivre l'école à l'école.</p> <p><b>D. Question 5</b></p> <p>La nouvelle formule de récréation par bulle-classe sur la cour fut une expérience nouvelle à l'école Pointe-Olivier. Les espaces par bulle-classe, les jeux spécifiques répartis sur 15 espaces différents définis selon un horaire précis, ajusté pour les saisons et les jours cycles ont été planifiés et réfléchis plus d'une fois.</p> <p>Cette adaptation a su susciter plusieurs réactions positives et certaines moins appréciées de la part des élèves. Plusieurs éléments ont été retenus et permettront à l'équipe- école de s'ajuster selon les nouvelles recommandations de la santé publique. Cette nouvelle façon de vivre les récréations aura permis à notre équipe-école de se mobiliser afin d'être créative pour que les élèves profitent pleinement de l'espace qui leur était réservé. L'activité physique a été mise à l'avant-plan et les élèves ont su s'adapter haut la main malgré des inquiétudes au départ.</p> <p><b>E. Question 6</b></p> <p>Approximativement 90% des demandes soumises par les élèves sont sur le point d'être réalisées afin de célébrer la fin de l'année scolaire. Certaines ne sont pas possibles à cause du contexte et d'autres sont en attentes.</p>
PO1706211021	<p><b>8) Informations du représentant au comité de parents</b></p> <p>Étant donné l'absence de Monsieur Alvarez, nous n'avons pas de données sur ce point. Le procès-verbal peut être consulté.</p>
PO1706211022	<p>9) Varia</p> <p>a) Activités de fin d'année: 4 journées sont organisées- activité coup de soleil, la grande récré (Pierre Lavoie), musique, sucettes glacées, défi sportif, frisbee, pompier, les tentes à l'effigie de l'école seront installées.</p> <p>b) Listes d'effets scolaires; les listes ont été produites. Les balises ont été respectées. Les listes se retrouveront sur Mozaïk-Parents. Un courriel sera transmis pour les élèves du préscolaire.</p> <p>c) Organisation scolaire 21-22: 2 classes multi-âges (1-2 et 5-6). 6 élèves seront transférés.</p> <p>d) Concessionnaire alimentaire 21-24: les frais pour le repas complet seront à 6,00\$. Il est proposé par madame Cynthia Seyer d'adopter à l'unanimité de reconduire le contrat de la cantinière.</p> <p>e) Date de l'assemblée générale des parents 21-22: L'assemblée générale sera le lundi 30 août. Les modalités seront transmises plus tard. Il est proposé par madame Isabelle La Rocque et adopter à l'unanimité la date de l'assemblée générale.</p> <p>f) Don de collation: Un parent (Madame Mélanie Cauvier) a offert 300 bouteilles de Gatorade. Madame Mylène Fournier approuve le don.</p>
PO1706211023	<p><b>10) Levée de l'assemblée</b></p>

---

	Levée de l'assemblée 19h26  Approuvée par Madame Véronique Gamache.
PO1706211024	
PO1706211025	

---

Annie-Mélanie Rioux  
Directrice de l'école

---

Sophie Dugrenier  
Présidente du Conseil